Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260528-DELIB_2026_042-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2026-042

SÉANCE DU 28 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 mai à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 22 mai 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

Étaient présents :
M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, M. François LE TOLLEC, Mme Tiphaine MAREC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, Mme Martine CLAUDEL, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, M. Pascal JAOUEN, M. Didier LE CORRE, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Marie PERON, Mme Julie LEROY, M. Gilbert LE BRIS, Mme Nathalie RENAULT, M. Antony LE BRAS, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO, M. Mikhaël POMMIER.

Pouvoirs :
Mme Muriel LE PAGE donne pouvoir à M. François LE TOLLEC,
M. Luc LESAGE donne pouvoir à M. Patrick LAMOUR,
Mme Nancy THOMAS donne pouvoir à Mme Ludivine CRUAU jusqu'à son arrivée,
Mme Eléna PATY donne pouvoir à M. Claude GUILLOU,
Mme Valérie GUILLOU donne pouvoir à M. Didier LE CORRE.

Absente : Mme Céline LE TENDRE

Secrétaire de séance : Mme Sophie HELIAS

Nombre de conseillers : 35 en exercice, 29 présents, 34 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 9 avril 2026 a été adopté par 34 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 2 juin 2026 au 2 août 2026

ATTRIBUTION DU FONDS D'AIDE A LA CRÉATION

Mme Ludivine CRUAU, adjointe au Maire, expose :

CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE :

Le Fonds d'aide à la création est destiné à soutenir les projets de création artistique et culturelle toutes disciplines confondues. Il est destiné aux associations à vocation artistique et culturelle et aux artistes créateurs professionnels, domiciliés à Concarneau ou exerçant une activité significative à Concarneau.

Le financement est prioritairement alloué à tout projet faisant appel à de la création originale dans le domaine artistique. Les projets ayant déjà reçu le fonds d'aide à la création ne sont pas prioritaires.

Le projet doit impliquer des concarnois ou mettre en avant un lien étroit avec Concarneau, avoir un rayonnement à une échelle territoriale élargie (départementale, régionale, nationale, européenne...), s'attacher à privilégier la recherche de partenaires institutionnels ou privés, prévoir une part d'autofinancement.

Le fonds est doté de 15 000 € pour l'année 2026.
14 dossiers ont été reçus (15 en 2025).

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260528-DELIB_2026_042-DE

Les montants suivants sont proposés :

Nom du projet	Porteur du projet	Objet	Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé
Breizh Piano	Cie Liminal	Musiques bretonnes	14 310,00 €	5 000 €	2 000 €
SOL	Hip Hop New School	Danse hip hop	6 821,60 €	2 000 €	0 €
Bibelots	BAGOU	Danse contempo-raine et vidéo	13 110,00 €	3 500 €	2 000 €
Le journal d'Edward, hams-ter nihiliste	Filaments Théâtre	Théâtre	15 720,00 €	4 000 €	2 500 €
Daskemm	Bagad Bro Konk Kerne	Musique bretonne	27 500,00 €	8 000 €	3 000 €
Rock n'Cardell	Du Vent dans les Ouïes	Rock	29 772,00 €	3 500 €	2 000 €
Control 84	Chut production	Chanson	26 260,96 €	6 000 €	2 000 €
Rêves en scène - rêves d'une vie	Les ateliers du rêve	Photographie	6 300,00 €	2 600 €	1 500 €
L'estran : ses paysages invi-sibles, ses arpenteurs et son petit peuple merveilleux	Céline Diais	Photographie	10 200,00 €	9 000 €	0 €
H2Ona	Maud Martin	Photographie	530,00 €	400 €	0 €
Film documentaire "Nou-velle Mer.e"	Inès Garcia	Documentaire	26 780,00 €	8 000 €	0 €
Clip HAVRES	Soleil d'Hiver	Clip vidéo	1 200,00 €	1 000 €	0 €
Captation live EP Suzy	La Maison - Seznec Martin	Captation vidéo	4 930,00 €	1 000 €	0 €
Clip vidéo Hers been Taken Marco	La Maison - Microwaved coffee	Clip vidéo	4 300,00 €	2 000 €	0 €
			TOTAUX	**56 000 €**	**15 000 €**

Vu l'avis favorable de la commission culture, sport, associations du 5 mai 2026,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **27 voix POUR**
7 CONTRE (Mmes RENAULT, DUPUY, ROSARIO, MM. LE BRIS, LE BRAS, LE BON, POMMIER)

- Décide de valider l'attribution des subventions de fonds d'aide à la création 2026.

A Concarneau, le 28 mai 2026,
Le Maire,
Quentin LE GAILLARD

